

Aux présidentes et présidents d'organisations alumni,  
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 20 mars 2026

## Lettre de session 1-26 & nouvelles du comité HES SUISSE

Chères-ers présidentes et présidents,  
Mesdames, Messieurs,

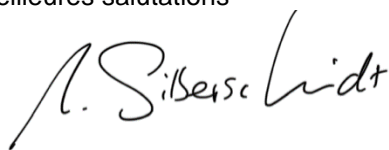
Le « [programme d'allégement budgétaire 2027](#) » était un sujet majeur de cette session. Avec ce train de mesures, le Conseil fédéral entend stabiliser à long terme les finances fédérales à partir de 2027 et éviter les déficits structurels. Le secteur de la formation, de la recherche et de l'innovation est, lui aussi, concerné par les mesures d'économie prévues, ce qui a donné lieu à des débats animés au Parlement. Lors de la session précédente, le Conseil des États avait déjà décidé d'apporter plusieurs modifications au projet initial. Ainsi, le volume d'économies programmé pour le financement par les utilisateurs des hautes écoles cantonales a été considérablement réduit : Au lieu des 120 millions de francs initialement planifiés, il est désormais question de réaliser une économie de 60 millions de francs. La réduction budgétaire concernant l'Agence pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse a également été revue à la baisse : au lieu de 10 %, le Conseil des États a décidé d'une réduction de 5 %. D'autres ajustements ont eu pour objet les contributions liées à des projets (CLP) versées aux hautes écoles. Ici, sur proposition du Conseil national, le volume des économies a été diminué au profit de l'augmentation prévue du nombre de places d'études en médecine. Le Conseil national s'est également prononcé en faveur du maintien des CLP dans la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. De plus, les coupes budgétaires envisagées pour le Fonds national suisse (FNS) ont été réduites de moitié.

Par ailleurs, au cours de la deuxième semaine de session, le [comité consultatif HES SUISSE](#) s'est réuni pour sa première séance de l'année 2026. La séance était présidée pour la première fois par la conseillère nationale Regina Durrer-Knobel qui, au 1er janvier 2026, a succédé au conseiller aux États Erich Ettlín à la présidence. Outre d'autres thèmes liés à la politique de formation, les discussions ont notamment porté sur l'intelligence artificielle (IA) et ses répercussions sur les hautes écoles spécialisées.

Ceci est ma dernière lettre de session. Le 25 mars, je céderai la présidence de HES SUISSE à [Benjamin Mühlemann](#), sous réserve de son élection. Ce dernier est également membre de la commission permanente de la science, de l'éducation et de la culture et pourra donc vous livrer des informations de première main. Je vous adresse mes sincères remerciements pour l'intérêt porté à mes lettres de session et pour les échanges que nous avons eus ces dernières années. J'ai eu beaucoup de plaisir à vous informer par ce biais sur les sujets abordés dans la Berne fédérale.

Comme d'habitude, vous trouverez en deuxième page les dernières nouvelles de notre comité HES SUISSE.

Meilleures salutations



Andri Silberschmidt  
Président HES SUISSE, Conseiller national  
[linkedin](#) | [instagram](#) | [twitter](#)  
HES SUISSE: [linkedin](#) | [instagram](#)

Plus d'informations sur [www.hessuisse.ch](http://www.hessuisse.ch)

## Nouvelles du comité HES SUISSE

Le Comité est organisé en différents ressorts et groupes de travail dont voici les dernières informations :

### Politique de formation

(voir [www.fhschweiz.ch/formation-politique](http://www.fhschweiz.ch/formation-politique) - pour suivre l'évolution de nos dossiers)

Les hautes écoles spécialisées dans 10 ans : Le 12 mai, tous les recteurs et rectrices des hautes écoles spécialisées se réuniront avec des représentants issus de HES SUISSE, du monde politique, de l'économie et de la société pour un atelier d'une journée. Sous la houlette d'Expédition Futur, les participantes et les participants se pencheront sur la question centrale suivante : « Comment pouvons-nous garantir et renforcer de manière ciblée le rôle des hautes écoles spécialisées suisses sur un marché du travail tourné vers l'avenir ? ».

### Développement de l'association et réseau

L'assemblée des présidents du 25 mars sera bien représentée. C'est pourquoi le comité souhaite aborder un sujet d'actualité : La grande majorité de nos organisations affiliées se considèrent comme faisant partie du paysage des HES suisses et souhaitent que leurs intérêts et ceux de leurs membres soient défendus. Elles prévoient donc dans leur budget la cotisation à HES SUISSE, inchangée depuis de nombreuses années, et adaptent, le cas échéant, l'évolution de leurs besoins en optant pour une autre catégorie. Certaines souhaitent consacrer davantage de moyens financiers à l'organisation d'événements pour recruter de nouveaux membres et considèrent la cotisation versée à HES SUISSE comme onéreuse. Le règlement actuel de HES SUISSE en matière de cotisations offre une possibilité d'allègement dans de tels cas. D'autres organisations encore se trouvent confrontées à un nouveau contexte dans lequel leur propre haute école est considérée comme bénéficiaire, sans pour autant qu'elle soit intégrée à l'organisme responsable de HES SUISSE à l'heure actuelle, ni qu'elle y verse une contribution.

### Finances

L'exercice comptable 2025 de HES SUISSE se clôt sur une note positive. L'objectif budgétaire, à savoir contribuer à l'augmentation du capital social de HES SUISSE, est ainsi atteint pour l'exercice écoulé.